

des politiques suivies depuis 1968; la seconde, à la nécessité de s'adapter mais aussi d'anticiper les conditions nouvelles qui prévalent désormais en Asie de l'Est.

S'appuyer sur les acquis

A partir de 1968, en effet, beaucoup fut accompli. Des intérêts canadiens en Asie furent identifiés, des objectifs furent formulés et de nombreux gestes posés. En aucune façon on ne saurait conclure de ce constat que tout fut positif. Ce qu'il importe bien plutôt de souligner c'est que le gouvernement d'Ottawa ne disposait pas dans la région, à cette époque, des structures et des réseaux nécessaires à la mise en place des politiques énoncées. Certes, le Canada avait été présent au Japon dès 1928, puis en Chine jusqu'en 1949; il avait participé à la guerre de Corée, au Plan Colombo, aux Commissions internationales de contrôle et de surveillance en Indochine et il disposait encore des liens du Commonwealth avec certains pays asiatiques. Tout ceci cependant n'était pas suffisant pour donner au gouvernement d'Ottawa une assise véritable sur laquelle bâtir une diplomatie conforme aux impératifs d'une région qui avait considérablement évolué.

En peu de temps, il fallut ainsi ouvrir des canaux diplomatiques, établir des ambassades, mettre en place ou consolider des réseaux commerciaux, tout en s'impliquant dans une politique étrangère canadienne; il n'est pas nécessaire ici d'en rappeler la portée. Avec le Japon les rapports étaient exclusivement d'ordre commercial; il convenait d'élargir à toute la gamme des relations entre deux sociétés les possibilités d'une coopération authentique. En 1973, par exemple, une ambassade fut ouverte en Corée du Sud; en 1974 le Canada mit fin à sa longue et frustrante expérience dans les Commissions internationales de contrôle en Indochine et, en 1977, un dialogue s'établit pour la première fois avec l'Association des Etats de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Ces quelques faits mentionnés au hasard témoignent du niveau à partir duquel il convenait de mettre en place des projets plus ambitieux. Au delà des gestes, des voyages innombrables effectués par des ministres canadiens ou leurs homologues asiatiques, une difficulté plus fondamentale s'opposait encore aux meilleures volontés. Cette difficulté, le premier ministre Trudeau, lors d'un voyage au Japon en 1976, la résumait ainsi: «Le principal obstacle qui sépare aujourd'hui le Canada et le Japon réside beaucoup moins dans l'immensité du Pacifique-Nord que dans l'indifférence. Tant qu'ils ne comprendront pas les avantages d'une meilleure coopération, nos deux pays ne pourront pas tirer pleinement parti de leur propre potentiel. Tant qu'ils n'auront pas parfaitement pris conscience de la rapidité de l'évolution et de la nécessité de prendre des décisions et de faire preuve d'imagination, ils compromettront à l'heure de vérité leurs chances mutuelles de bénéfices. Les Canadiens et les Japonais